#### AR Prefecture

043-214300212-20240626-430212406003-DE

## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaulieu

# République Française

## Département de la Haute-Loire

Séance du 26/06/2024. Nbre de Conseillers en exercice: 15. Présents: 11Votants: 15; Exclus: 0 Excusé:

Date de la convocation : 20/06/2026 Date d'affichage : 26/06/2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six juin, à 20 h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr COLOMB Yves, Maire.

Etaient présents: Y COLOMB – H RIGOLLIER – S CHAPON- S FAYOLLE -Y AUBERT-BRUN -C CIVEYRAC - P COLMACHE - Y COMUNELLO - N CHARREL - P GOUY- M RIVET

Ont donné pouvoir : Nadine ANGENIEUX à donné pouvoir à Serge CHAPON

Jean-Jacques STOECKLIN a donné pouvoir à Yves COLOMB Serge TEYSSONNEYRE a donné pouvoir à Nicolas CHARREL Christine MOULIN a donné pouvoir à Hélène RIGOLLIER

Excusé :

Michèle Rivet a été nommée secrétaire Elu supplémentaire: JL MASSON

### 3 - Droit de préemption C557

Une déclaration d'intention d'alièner a été déposée le 12 avril 2024 relative à la parcelle cadastrée C 557 appartenant à Thomas JOLIVET au profit de Madame Sylvie PAWESKA.

Considérant que l'acquisition de cette parcelle ne présente aucun intérêt pour la commune,

Le conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme, En mairie, le 26/06/2024

Yves COLOMB, Maire,

Secrétaire, Michèle RIVET